

## AC Transport routier de personnes 100% enseignement via internet (véhicule < 10 places)



**Durée de la formation :** 140 heures. Enseignement par Internet : travail personnel évalué à 136 heures. Examen : 4 heures au centre de formation.

**Type de formation :** Perfectionnement

**Référence :** ACWW02

### Description de la formation

**Objectif :**

Se préparer et passer l'examen de l'Attestation de capacité professionnelle en transport routier de personnes avec des véhicules n'excédant pas 9 places, y compris le conducteur.

**Programme :**

L'entreprise et le droit civil et commercial	Estimée à 136 h 00
L'entreprise et son activité commerciale	
L'entreprise et le cadre réglementaire de l'activité transport	
L'entreprise et son activité financière	
L'entreprise et ses salariés	
L'entreprise et la sécurité	
Examen	4 h 00
<b>Durée totale</b>	<b>140 h 00</b>

**Validation :**

La connexion régulière à la plate-forme de formation est indispensable pour la validation de la formation et l'inscription à l'examen. Le participant est évalué par le formateur au fur et à mesure de sa progression pédagogique. A l'issue de la formation, le stagiaire apprécie le niveau d'amélioration de ses connaissances et de ses compétences. Attestation justifiant les temps de connexion à la plate-forme. En cas de réussite à l'examen : Attestation de fin de formation remise au participant comportant les notes obtenues aux différentes épreuves de l'examen. En cas d'échec : Attestation de suivi de la formation permettant de se présenter à nouveau à l'examen (Cf. Décision du 2 avril

2012 - chapitre VII).

: